

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil de quartier de Val-Bélair**  
**Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance**  
**régulière du conseil d'administration**  
**du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 19 février 2025 à 19 h 30,**  
**à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec**  
**(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

**SONT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Aristote Diasonama	Secrétaire
M <sup>me</sup> Maryline Côté (en ligne)	Administratrice
M. Charles Gillespie	Administrateur
M <sup>me</sup> Louise Sauvageau	Administratrice
M <sup>me</sup> Lyne Vézina	Administratrice
M <sup>me</sup> Bianca Dussault	Conseillère municipale

**EST ABSENT**

M. Maxime Falardeau	Administrateur
---------------------	----------------

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M <sup>me</sup> Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. Louis Montgrain	Conseiller en urbanisme
M <sup>me</sup> Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques

Trois personnes sont présentes à l'assemblée.

**IL Y A QUORUM**

## ORDRE DU JOUR

**Vous êtes conviés à la deuxième séance régulière de l'année 2025 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 19 février 2025, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.**

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
3. Demande d'opinion : Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	19 h 35
4. Période d'information de la conseillère municipale	20 h 10
5. Période de questions et commentaires du public	20 h 20
6. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2025	20 h 30
7. Affaires découlant du procès-verbal	20 h 32
• Présentation AGA	
8. Trésorerie	20 h 35
• Paiement des frais de secrétariat	
• Autorisation des dépenses	
9. Dossiers en cours	20 h 40
• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025	
10. Correspondance	20 h 50
11. Divers	20 h 55
12. Levée de l'assemblée	21 h 00

Francine Dion  
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :  
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne  
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

## **25-02-01 Ouverture de l'assemblée**

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous. Elle accueille M. Maxime Thibeault, conseiller en consultation publique qui prendra la place de M<sup>me</sup> Sayana Khuon qui sera dorénavant affectée à d'autres fonctions. Les membres souhaitent la bienvenue à M. Thibeault et remercient M<sup>me</sup> Khuon.

## **25-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Louise Sauvageau, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les sujets « 7. Résolution pour la présentation du Service de police à l'AGA », « 8. Petite caisse » et « 11. Présentation sur le comité aviseur des conseils de quartier ». *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

## **25-02-03 Demande d'opinion : Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

M. Louis Montgrain présente les modifications réglementaires proposées visant à abolir certains plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) spécifiques à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

*La résolution est soumise au vote : 8 en faveur, 0 contre, 0 abstention.*

### **Résolution CQVB-25-CA-06**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Benoit Duchesne, de :

- **Recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux dispositions sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicables à la zone 66309Cb, R.V.Q. 3388;**
- **Recommander au conseil municipal de la Ville de Québec d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux dispositions sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale dans plusieurs zones, R.C.A.6V.Q. 358.**

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

M<sup>me</sup> Dion remercie M. Montgrain de sa présentation.

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

#### **25-02-04 Période d'information de la conseillère municipale**

La conseillère municipale informe les membres du déclenchement de la grève des cols bleus dès 16 heures le 20 février 2025. Elle présente rapidement les services qui seront affectés puis réfère les membres au site Web de la Ville pour connaître les services affectés et ceux qui ont été jugés essentiels par le Tribunal administratif du travail. En ce qui a trait au déneigement, elle mentionne que sur le territoire de la Haute-Saint-Charles, près de la moitié des services sont offerts par des compagnies privées, ce qui n'aura pas d'incidence. Pour les secteurs dont le déneigement est assuré par la Ville de Québec, des critères ont été établis par le Tribunal administratif du travail et ce sont les cadres de la Ville qui effectueront le travail.

M<sup>me</sup> Dussault donne les dernières nouvelles concernant le bris d'aqueduc survenu sur la rue de la Montagne puis précise que la situation devrait être réglée sous peu.

Enfin, elle annonce la reprise de la publication d'un journal local pour les secteurs de Val-Bélair, Shannon et l'Ancienne-Lorette.

#### **25-02-05 Période de questions et commentaires du public**

Un porte-parole du comité milieu de vie de la résidence Chartwell Val-Bélair partage la situation vécue, plus particulièrement en période estivale, où le bruit des motocyclettes et véhicules modifiés cause des désagréments sonores. D'ailleurs, une lettre avait été adressée à la conseillère municipale à ce sujet l'automne dernier, laquelle est demeurée sans réponse. Dans cette lettre, le comité proposait la réalisation d'un test de sonorisation et l'ajout de signalisations. L'autoroute de la Bravoure étant de juridiction provinciale, M<sup>me</sup> Dussault fait savoir que la correspondance reçue l'automne dernier a été transmise au député, M. Éric Caire. Aussi, elle mentionne qu'elle a pris l'initiative de contacter la Sûreté du Québec qui a réalisé une étude de son et procédé à l'émission de plusieurs constats d'infraction dans le but de résoudre la problématique. Elle demandera au commandant de police de la Sûreté du Québec de contacter le porte-parole du comité milieu de vie pour la suite du dossier puis transmettra la suggestion de signalisation au bureau du député.

Une personne résidant sur la rue de l'Embâcle fait part de la situation vécue dans sa rue. Il explique qu'avec la construction qui est en cours, la circulation des camions forme des amas de neige et il demande s'il serait possible que le contracteur s'assure de l'entretien adéquat. Il transmettra des photos à la conseillère municipale pour appuyer ses propos. M<sup>me</sup> Dussault signale avoir reçu plusieurs plaintes concernant le déneigement dans ce secteur et fera les suivis requis.

Aussi, il mentionne une problématique survenue durant la période des Fêtes où de la gravelle s'est amassée le long de la chaîne de trottoir. Il demande à ce qu'une attention particulière soit portée à cet égard lors du nettoyage du printemps. M<sup>me</sup> Dussault fera le suivi approprié.

## 25-02-06 Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2025

### Résolution CQVB-25-CA-07

**Il est proposé par M. Aristote Disonama, appuyé par M. Jean Thibault, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2025 tel que rédigé.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

En suivi de la dernière réunion, la présidente montre la médaille de la couronne du Roi Charles III reçue le 18 janvier dernier, en reconnaissance de ses années de bénévolat.

## 25-02-07 Affaires découlant du procès-verbal

- Présentation AGA

En préparation à l'assemblée générale annuelle, les membres confirment leur souhait d'accueillir le Service de police de la Ville de Québec pour une présentation portant sur les enjeux liés à l'intimidation, au harcèlement et à l'usage des nouvelles technologies par les enfants. À cette fin, la résolution suivante est adoptée.

**CONSIDÉRANT** que l'une des missions du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) est d'assurer la sécurité et le bien-être des citoyens et qu'il est important d'offrir une perspective éclairée sur des problématiques telles que l'intimidation, le harcèlement et l'usage des nouvelles technologies, particulièrement en ce qui concerne les enfants;

**CONSIDÉRANT** l'arrivée de nombreuses jeunes familles dans le secteur de Val-Bélair, que plusieurs défis sociaux et communautaires se posent, nécessitant une attention particulière;

**CONSIDÉRANT** que les récents développements immobiliers dans le secteur de Val-Bélair ont modifié la dynamique de la communauté et amplifié ces enjeux;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation importante du nombre d'interventions policières en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire de la Ville de Québec.

### Résolution CQVB-25-CA-08

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Sauvageau, appuyée par M. Jean Thibault, de solliciter le Service de police de la Ville de Québec pour animer une conférence lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du conseil de quartier de Val-Bélair, prévue le 16 avril 2025. L'objectif de cette conférence serait de sensibiliser la population aux problématiques liées à l'intimidation, au harcèlement, à l'utilisation des nouvelles technologies par les jeunes, puis de présenter les ressources et les mesures disponibles pour répondre à ces enjeux.**

***La proposition est acceptée à l'unanimité.***

M<sup>me</sup> Sayana Khuon dit avoir entamé les démarches de sollicitation auprès du Service de police et que deux policiers ont confirmé leur présence. Elle suggère de partager l'invitation aux citoyens et dans les écoles.

Enfin, M. Maxime Thibeault rappelle qu'un rapport annuel des activités du conseil de quartier doit être rédigé de même que la préparation des états financiers. La présidente confirme avoir débuté la rédaction dudit rapport.

## **25-02-08 Trésorerie**

Le trésorier présente son rapport. Le solde du compte était de 4 443,90 \$ au 31 janvier 2025. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 1 783,39 \$, de même que le budget de fonctionnement de l'année 2025, d'un montant de 2 660,51 \$. Aussi, il précise que ce dernier montant comprend le dépôt de la subvention annuelle de la Ville pour un montant de 1 350 \$.

M. Benoît Duchesne donne un suivi concernant le chèque pour l'activité de sécurité routière de l'École de la Myriade. M<sup>me</sup> Sayana Khuon fera les vérifications auprès du Service de la comptabilité de la Ville de Québec pour savoir si le chèque a été encaissé à l'automne dernier.

- Petite caisse

Le trésorier informe les membres que le montant de 100 \$ autorisé pour les dépenses de petite caisse est écoulé.

### **Résolution CQVB 25-CA-09**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Francine Dion, appuyée par M. Aristote Disonama, d'autoriser le paiement d'un montant de 100 \$ (chèque # 277) pour le renflouement de la petite caisse.**

- Paiement des frais de secrétariat

### **Résolution CQVB 25-CA-10**

**Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M<sup>me</sup> Louise Sauvageau, d'autoriser le paiement d'un montant de 115 \$ (chèque # 276) à M<sup>me</sup> Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de janvier 2025.**

***La résolution est adoptée à l'unanimité.***

À la séance du 16 octobre 2024, les membres ont adopté la résolution CQVB 24-CA-31 qui autorisait que les dépenses de moins de 20 \$ soient payées à même la petite caisse et que le renflouement de cette petite caisse serait fait une fois par année, sur présentation des preuves de dépenses. Après discussion, les membres conviennent d'abroger la résolution CQVB 24-CA-31 et de la remplacer par la suivante.

### **Résolution CQVB 25-CA-11**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyne Vézina, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'abroger la résolution CQVB 24-CA-31 adoptée le 16 octobre 2024, puis d'autoriser que les petites dépenses de fonctionnement du conseil de quartier de Val-Bélair soient payées à même la petite caisse et que le renflouement de cette petite caisse soit fait à la demande, sur présentation des preuves de dépenses.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **25-02-09 Dossiers en cours**

- Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025

M<sup>me</sup> Louise Sauvageau présente l'avancement des démarches réalisées en vue d'organiser l'activité de sécurité routière en septembre prochain. Elle précise que jusqu'à maintenant, la présence des véhicules suivants est confirmée : camion 12 roues, niveleuse, souffleuse, pelle hydraulique et chenillette. Les contrôleurs routiers ont également confirmé leur participation. Par ailleurs, elle fait savoir que le programme mini-cycle n'existe plus. Le comité organisateur finalise ses démarches pour la réservation de jeux gonflables et de la machine à barbe à papa. Aussi, les discussions se poursuivent pour la participation de la Maison de la Famille, de la Maison des jeunes, du Service de police, du Service des incendies, du transport scolaire et d'organismes pour parler de sécurité à vélo et en trottinette. Les formulaires de demandes d'autorisation sont en cours de préparation. Enfin, le comité souhaite revoir la publicité de l'événement et poursuit ses échanges avec le photographe.

M<sup>me</sup> Sauvageau mentionne également que les démarches se poursuivent pour organiser une activité de sensibilisation avec l'École du Val-Joli.

### **25-02-10 Correspondance**

La présidente assure la transmission de chacune des correspondances aux membres, sur réception.

### **25-02-11 Divers**

- Participation au comité aviseur des conseils de quartier

M. Aristote Diasonama informe les membres de sa participation à la deuxième rencontre portant sur l'image de marque des conseils de quartier. À cette occasion, des suggestions de logo ont été présentées, pour commentaires. La nouvelle image de marque sera rendue publique dans les prochains mois.

M. Maxime Thibeault invite la population à participer à un groupe pour imaginer le futur des bibliothèques, le 25 février prochain, à la Bibliothèque Félix-Leclerc. De même, il annonce la tenue d'une séance d'information portant sur le Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier en matière d'initiatives en faveur de la biodiversité qui aura lieu le 20 février 2025, et la tenue d'une séance d'information du Réseau de transport de la Capitale-Nationale, le 20 mars prochain.

## **25-02-12 Levée de l'assemblée**

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M<sup>me</sup> Benoit Duchesne, appuyé par M. Aristote Disonama, de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Disonama, secrétaire.

---

Francine Dion, présidente

---

Aristote Disonama, secrétaire